

Commission des Finances – 24 juin 2024 à 18h00

Présents : Didier, Karine, Yannick, Philippe, Daniel, Jean-Michel M, Michaël, Cédric, Dorine.

Excuses : Emmanuelle, Ludovic.

1°) Dossiers de prêts pour 2024 :

⇒ Prêt relais investissements 2024 :

L'objectif de ce prêt relais sur 3 ans à taux fixe d'un montant de 825 000 € est d'avancer les diverses subventions qui seront perçues pour les travaux programmés en 2024 : stade zeller, chaufferie bois, réfection des ponts et des toitures des ateliers municipaux. 6 établissements bancaires ont été contactés et 4 ont fait parvenir une offre de prêt :

Candidats - Données	Taux d'intérêt	Commission ou frais de dossier	Périodicité	Intérêts maximum	Coût total de l'emprunt
Caisse d'épargne	4,50%	825,00 €	Trimestriel	37 125,00 €	37 950,00 €
Crédit Agricole (variable)	3,759%	2 475,00 €	Trimestriel	31 011,75 €	33 486,75 €
Crédit mutuel	3,62%	825,00 €	Trimestriel	29 865,00 €	30 690,00 €
La Banque Postale	4,97%	1 650,00 €	-	41 002,50 €	42 652,50 €

Vu les données de chaque offre de prêt, la commission propose à l'unanimité de retenir l'offre du crédit mutuel qui sera donc présentée au prochain conseil municipal.

⇒ Prêt long terme travaux chaufferie (optionnel) :

L'objectif de ce prêt est, potentiellement, de compléter le financement des travaux de la chaufferie bois dans l'hypothèse où le conseil départemental ne subventionnerait pas l'opération, pour un montant de 40 000 € sur 20 ans à taux fixe. 6 établissements bancaires ont été contactés et 3 ont fait parvenir une offre de prêt :

Candidats - Données	Taux 20 ans	Frais de dossier	Intérêts 20 ans	Périodicité	Coût total de l'emprunt 20 ans
Crédit Agricole	4,15%	150,00 €	19 065,98 €	Trimestre	59 215,98 €
Crédit mutuel	3,90%	150,00 €	17 792,80 €	Trimestre	57 942,80 €
La Banque Postale	3,94%	100,00 €	17 995,73 €	Trimestre	58 095,73 €

L'emprunt étant optionnel et la réponse du conseil départemental n'étant pas parvenue, aucune décision d'attribution ne sera prise. Madame CLAUDE et Monsieur PIQUEE proposent cependant de solliciter de nouvelles offres sur une durée moins courte de 5 années vu le faible montant emprunté afin de diminuer le coût des intérêts. Une nouvelle consultation sera donc faite avant décision.

2°) Questions diverses :

⇒ Décision modificative n°2 :

Madame CLAUDE expose qu'une décision modificative budgétaire est nécessaire sur le budget principal en section d'investissement afin d'enregistrer des subventions supplémentaires sur le stade Zeller (110 000,00 €) à répartir en dépenses sur cette même opération pour des travaux supplémentaires (85 000 €), ainsi que sur les opérations voirie (20 000,00 €) et écoles (5 000,00 €). D'autre part les crédits de la toiture des ateliers de 210 000,00 € sur l'opération 2406 seront transférés à l'opération 2306 pour une uniformité d'imputation comptable. Cette décision sera signée par M. le Maire et présentée pour information en conseil municipal en application de la nouvelle nomenclature comptable M57.

⇒ Versement du budget lotissement vers le budget principal :

Il sera proposé au prochain conseil municipal de procéder au versement de l'excédent du budget lotissement vers le budget principal. La somme prévue au budget est d'environ 170 000,00 €, la commission propose, en l'attente de la vente de la dernière parcelle disponible, de ne verser par précaution que 130 000,00 €.

En l'absence d'autre point à l'ordre du jour ou d'autre question, la séance est levée à 18h25.

Vagney, le 25 juin 2024,
La vice-présidente de la commission des finances,
Karine CLAUDE



A handwritten signature in black ink, appearing to be "K. Claude", is written over the right side of the official seal.